

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 26 août 2014

Secrétaire de séance : C. ERROUET

Présents (8) : T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, I. CAVALLO, G. CERUTTI, E. CHARRIER, C. ERROUET, R. FONSECA

Absents (0) : /

Absents excusés (2) : X. DELAPORTE, S. SAULE,

Pouvoirs (2) : X. DELAPORTE à C. ERROUET, S. SAULE à I. CAVALLO

Quorum (6) : atteint

1. Approbation des Procès-verbaux de la séance du Conseil municipal du 2 juillet 2014

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 2 juillet 2014	10	9	0	1	adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. DÉLIBÉRATIONS

1. Délégations du conseil municipal au maire – précisions

Il s'agit de préciser l'étendue des délégations attribuées par le conseil municipal au maire :

3° Procéder, dans la limite de 200 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget

15° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code sur des opérations ayant un intérêt stratégique pour la commune et un caractère d'urgence.

16° Intenter au nom de la commune les actions en justice et de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, si l'urgence ne permet pas d'attendre la prochaine séance du conseil municipal.

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux lorsqu'il s'agit de dommages non corporels et d'un montant n'excédant pas 30 000 euros HT.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0

ADOPTÉE

2. Commission d'Appel d'Offres – modification de la composition

Il s'agit d'annuler la délibération du 20 juin 2014 et de définir la nouvelle composition de cette commission suite à la démission de P rebella, sachant qu'il n'est pas possible d'y intégrer des membres non désignés lors de sa première constitution après les élections. Gilles CERUTTI est élu 3^e titulaire, sans suppléant.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

3. Communauté de Communes Cœur de Chartreuse – désignation du délégué à la commission locale d'évaluation des transferts de charges communales (CLETC)

Il s'agit d'élire le délégué de la commune dans cette commission : Louis Bocchino.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

4. Syndicat Intercommunal du Collège des Echelles – désignation d'un délégué

Il s'agit de remplacer Pierre Rebella, démissionnaire en tant que titulaire. Isabelle Cavallo est désigner titulaire et C Errouët comme suppléant.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

5. Syndicat Intercommunal du Collège des Echelles – modification des statuts

Il s'agit de valider les modifications des statuts qui prévoient d'intégrer les communes de St Pierre d'Entremont Isère et Entremont le Vieux et d'élargir les compétences à la compétence scolaire uniquement pour les communes dont les enfants vont à l'école des Echelles.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

6. FDEC 2015 – demande de subvention auprès du Conseil Général - travaux chaufferie du bâtiment Notre Dame

Il s'agit de déposer une demande de subvention pour les travaux sur la chaufferie de la maison Hermesende.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

7. ENERCOOP – participation

Il s'agit de prendre une participation financière de 500 € dans cette coopérative.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

8. Budget communal M 14 – Décision modificative n°3

Il s'agit d'affecter les dépenses de réfection de toiture de la Maison Hermesende à l'opération « Maison Hermesende » en prélevant 10 000 € sur les dépenses imprévues d'investissement.

Il s'agit d'affecter au compte ad hoc 500 € prélevés sur les dépenses imprévues d'investissement pour la prise de participation à Enercoop.

Il s'agit d'affecter à l'opération 76 – bâtiments communaux 2000 € prélevés sur les dépenses imprévues d'investissement pour les réparations des toitures.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

9. Projet assainissement Pré du Comte – choix du maître d'oeuvre

Il s'agit de choisir le bureau d'études pour la maîtrise d'oeuvre. 12 offres ont été reçues. L'offre retenue est celle de Profil Etudes pour un montant de 24446 € HT.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

Délibération reportée :

Nouveaux rythmes scolaires – convention avec l'AADEC pour la mise en oeuvre

3. SUJET A TRAITER

➤ **Projets en cours :**

- Maison Hermesende : fin des travaux de façade
- Groupe scolaire : reste à faire : pose des stores, équipement petit portail, reprises sol, finalisation électricité et menuiserie. Devis mobilier bibliothèque en attente, pose d'une enseigne, pose d'un auvent sur porte cuisine. Devis pour la remontée des données de comptage énergie.
- Appartements des Bandet : la réfection des appartements de l'étage est bientôt terminée.
- Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics : présentation du rapport de Qualiconsult. 1^{ère} réunion du groupe de travail prévue le 12 septembre 2014 à 20h à la

Maison Hermesende. Ce travail est un préalable au projet d'aménagement de la traversée du bourg.

- Ancienne école : plan de financement en cours. Une demande de financement pour la maison de santé a été faite auprès du conseil général dans le cadre du contrat de territoire savoie de l'avant pays savoyard. Pour les logements sociaux, le conseil général va être sollicité.
- STEP de St Même : le bureau d'étude Merlin a été retenu pour réaliser les études (3900 euros) d'installation d'un bac de recyclage de l'eau traitée pour laver les mousses (y compris dossier de consultation des entreprises et suivi chantier).
- Voiries

➤ **Comptes rendus des réunions intercommunales, thématiques et commissions communales**

- Réunion publique Rythmes scolaires le 25 août
- Commissions CCCC : agriculture bois et patrimoine le 7 juillet, SPANC, lien avec le territoire.
- Commission développement durable le 26 août
- Syndicat du collège le 18 juillet : décision de partager la prise en charge des frais de transport par moitié par les communes concernées et moitié par le syndicat.

➤ **Veille sociale**

➤ **Bulletin municipal de septembre – préparation**

Articles à écrire pour le 3 septembre. Distribution prévue le 16 septembre.

➤ **Conseils de hameaux de l'automne – calendrier et préparation**

Le thème transversal portera sur la réduction de l'éclairage public suivant les travaux de la commission développement durable.

Dates : Les Claret le 6 sept à 17h ; La Fracette le 4 octobre à 14h30 ; St Même le 11 octobre à 17h ; Les Bandet le 18 oct ou le 25 octobre ; le Bourg le 18 octobre à 17h

➤ **Site internet et logo de la commune**

Le logo et la maquette du site internet sont validés.

➤ **Démocratie participative – quelles définition et mise en œuvre locale ?**

Réunion spécifique sur ce thème le vendredi 24 octobre à 19h avec la participation d'élus de St Egrève qui ont une récente expérience en la matière.

➤ **La Poste – modification des horaires**

Le conseil municipal refuse le changement d'horaires proposé par le directeur de la Poste : 13h30 à 16h30 au lieu de 14h à 17h actuellement.

4. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire

- Renouvellement d'adhésion aux associations : Fédération des communes forestières
- Lignes de trésorerie : tirage de la ligne de trésorerie de 150 000 € souscrite auprès du Crédit agricole et celle de 150 000 € souscrite auprès de la Caisse d'Épargne
- Prêt Stand BY – Crédit Agricole : remboursement des 300 000 €

5. Courriers divers

- SMAPS - Commission culture avant pays savoyard – réunion mardi 30/09/2014 à 18h
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité TCCFE – courrier du sénateur Thierry Repentin concernant le maintien du taux
- Courrier de Madame THIEVENAZ – Les Combettes, concernant l'entretien d'une parcelle communale
- Courrier de Monsieur BOUVIER, locataire d'un appartement commune aux Bandet

- Comité cantonal « Le Souvenir Français » - livre sur la guerre de 14/18 au niveau local.
- Le Petit Echo des Entremonts - juillet 2014
- Mairie de Les Echelles –bilan de l'action de la Mission locale
- ASDER – Défi familles à énergie 2014/2015
- SDES – Compte rendu activité commune distribution électricité